

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024 ____

Publié le 17/04/2024

ID: 014-200065027-20240417-ARRETE34C-AR

Arrêté n° 2024 - 34C

ARRETE DU MAIRE Portant fixation des tarifs des services

Le maire de Thue et Mue,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Vu la délibération n°2024-27 du conseil municipal du 10 avril 2024 proposant au Maire de modifier les tarifs des services.

DECIDE

<u>Article 1^{er}</u>: Les tarifs des services périscolaires sont fixés à compter du 1^{er} septembre 2024 conformément au tableau ci-dessous :

TARIFS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

TARIFS GARDERIE

	*	MATIN		SOIR	
	Tranche de Quotient Familial	de 7h30 jusqu'à l'heure d'entrée en classe	1/2 heure avant l'entrée en classe	FORFAIT 1 de la fin de classe jusqu'à 17h30	FORFAIT 2 de la fin de classe jusqu'à 18h30
1	0€ à 620,99€	1,66€	1,09€	1,66€	2,83€
2	621€ à 999,99€	1,92€	1,28€	1,92€	3,15€
3	1 000€ à 1 499,99€	2,22€	1,53€	2,22€	3,56€
4	Au-delà de 1 500€	2,36€	1,66€	2,36€	3,70€

	ETUI	DE SURVEILLEE	
	Tranche de Quotient Familial	FORFAIT 3 de la fin de classe jusqu'à 17h30	FORFAIT 4 Etude surveillée suivie de garderie
1	0€à 620,99€	3,33 €	4,51 €
2	621€à 999,99€	3,63 €	4,86 €
3	1 000ۈ 1 499,99€	4,07 €	5,41 €
4	Au-delà de 1 500€	4,21 €	5,55€

AC	ACCUEIL INDIVIDUALISE	
	2,15 €	
	2,51 €	
Sugar.	3,00 €	

LES MAJORATIONS

Majoration pour non-réservation des services périscolaires ou non-respect des horaires : 5,15€ (maternel et élémentaire).

TARIFS RESTAURATION

		No.	PAS
	Tranche de Quotient Familial	Maternel	Élémentaire
1	0€ à 620,99€	1,00 €	1,00 €
2	621€à 999,99€	4,04€	4,36€
3	1 000€à 1 499,99€	4,51€	4,86€
4	Au-delà de 1 500€	4,80€	5,16€

ACC	ACCUEIL INDIVIDUALISÉ		
	Forfalt		
	2,04€		
	2,30€		
	2,64€		
	2,87€		

Parc d'activités de Cardonville 8 avenue de la Stèle - Bretteville-l'Orgueilleuse 14740 Thue-et-Mue Tél.: 02 31 80 78 25 Fox: 02 31 08 06 52 accuell@thueetmue.fr

www.thueetmue.fr

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -



Envoyé en préfecture le 17/04/2024 Reçu en préfecture le 17/04/2024 52LO

ID: 014-200065027-20240417-ARRETE34C-AR

	REPAS	
	Maternel	Élémentaire
Repas occasionnel	8,24€	8,24€
Repas exceptionnel	13,39€	13,39€

TARIFS TRANSPORTS (pour les écoles de Thue et Mue)

TARIF DU KM	TARIF HORAIRE CHAUFFEUR
1,39€	12,06€

Article 2 : Le maire de la ville de Thue et Mue et le comptable public assignataire de Caen Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à THUE ET MUE, le 15 avril 2024

Michel LAFOR

Le maire,